

<https://acdn.net/spip/spip.php?article611>



Lettre à l'ambassadeur d'Israël à Paris

- Accueil - Correspondance - International -

Date de mise en ligne : jeudi 20 mai 2010

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

[Photos de Mordechai Vanunu en route pour la prison, le 23 mai 2010](#)

Saintes, le 19 mai 2010

[-] S.E. Daniel Shek
[-] Ambassadeur d'Israël
[-] 3 Rue Rabelais
[-] 75008 Paris
[-] Fax : 01 40 76 55 55

Objet : Libération de M. Mordechai Vanunu et de M. Salah Hamouri

P.J. :

[-] Lettre au Président Sarkozy (en anglais) et liste de ses signataires

Excellence,

Bien que nos précédents courriers sur le même sujet, adressés à vos prédécesseurs le 11 octobre 2002, le 16 septembre et le 14 octobre 2004, le 5 avril et le 30 mai 2006, et à vous-même le 25 avril 2008 soient demeurés sans réponse, nous souhaitons attirer à nouveau votre attention et, par votre entremise, celle du gouvernement israélien sur le sort de M. Mordechai Vanunu,

En 1986, M. Mordechai Vanunu, citoyen israélien, a été enlevé à Rome et ramené de force en Israël par le Mossad, puis traduit sans réelle possibilité de se défendre devant un tribunal siégeant à huis clos, qui l'a condamné à 18 ans de prison sous le chef de trahison, pour avoir apporté au journal britannique *Sunday Times* la preuve qu'Israël s'était secrètement doté d'armes nucléaires.

Après avoir purgé sa peine, dont 11 ans en complet isolement, M. Vanunu a été libéré en 2004 mais privé de plusieurs de ses droits civiques et humains fondamentaux, dont ceux de se déplacer librement, d'émigrer, ou d'avoir des contacts avec des étrangers. Pour avoir enfreint ce dernier interdit, nous apprenons qu'il va devoir retourner en prison le 23 mai prochain et y subir 3 mois de détention.

Ce nouvel emprisonnement jette le discrédit sur Israël, qui se targue d'être une démocratie. Comment considéreriez-vous un citoyen iranien qui, aujourd'hui, fournirait à un journal occidental, à ses risques et périls, la preuve que la République Islamique d'Iran s'est dotée d'armes nucléaires ? Comme un traître à son pays ou comme un lanceur d'alerte utile à l'humanité ? Comme un criminel ou comme un « Juste » parmi les justes ? Féliciteriez-vous l'armée iranienne de le mettre au cachot pendant 18 ans ? Et si, une fois cette peine purgée, le régime lui faisait subir une deuxième peine en le privant de ses droits, en lui interdisant de quitter le pays, en le faisant jeter de nouveau en prison, y verriez-vous une preuve de démocratie et d'indépendance de la justice iranienne ?

Veillez, Monsieur l'ambassadeur, signaler à votre gouvernement que le traitement inique réservé à Mordechai Vanunu, comme d'ailleurs à Salah Hamouri, victime d'une inculpation ahurissante et d'un emprisonnement qui n'est

Lettre à l'ambassadeur d'Israël à Paris

pas sans rappeler celui de Guilad Shalit, loin d'honorer Israël, lui aliène une part sans cesse croissante de l'opinion internationale et notamment française, en le disqualifiant comme Etat démocratique. Veuillez noter par ailleurs que l'opinion internationale ne supporte plus l'arrogance des Etats qui menacent les autres de leurs armes nucléaires, qu'il s'agisse de la France, d'Israël, ou de n'importe quel autre pays, comme le prouvent les signatures internationales apportées à la lettre ci-jointe au président de la République Française.

M. Vanunu a pour seul tort d'avoir anticipé d'un quart de siècle cette révolte des consciences. Israël honore à bon droit les « Justes » qui ont risqué leur vie ou leur liberté pour s'opposer à un crime contre l'humanité. Mais c'est un crime contre l'humanité que d'utiliser contre un peuple, quel qu'il soit, des armes de destruction massive, et c'est être complice de ce crime que de ne pas le dénoncer quand on sait qu'il se prépare, comme l'a fait Mordechai Vanunu. Il l'a payé très cher. Maintenant, cela suffit. Rendez-lui sa liberté.

Si le gouvernement israélien persiste à voir en lui un citoyen indigne de sa nationalité, qu'il la lui ôte et l'expulse du pays. Mordechai Vanunu ne demande rien d'autre.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de nos sentiments indignés.

[-] Pour ACDN

[-] Jean-Marie Matagne, président

[-] Catherine Moreau, secrétaire